

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAURDY LORS DE LA RECEPTION DES  
ENSEIGNANTS DES ECOLES LILLOISES

(Hôtel de ville, le 16 septembre 1986)

Mesdames,

Messieurs,

*Saluer à toute sa famille et amis  
de l'école -  
de la ville -  
Robert Decollignies  
au restaurant  
et  
l'ambiance chaleureuse  
les enseignants  
l'enseignement  
d'Ancien élève  
l'Ecole Normale*

C'est avec un vif plaisir que je renoue aujourd'hui avec une tradition aussi agréable qu'utile. Je le fais après quelques manquements à nos habitudes.

Mon "mot d'excuse" suffira peut-être, s'il mentionne la part que j'ai prise, en d'autres lieux, à la défense d'une cause qui nous est chère : la qualité de l'enseignement public et la nécessaire adaptation de notre école aux exigences de notre temps.

Oui, je suis heureux de vous rencontrer. D'abord en tant que maire de Lille. L'éducation et l'épanouissement des enfants a toujours été, dans notre ville, une priorité, dont témoignent largement nos efforts en matière budgétaire. Il est bon que nous puissions faire le point, après chaque rentrée, des conditions dans lesquelles s'effectuera votre mission.

*dans le pays de  
le qui appartient  
un professeur  
aux enseignants*

Mais l'ancien enseignant que je suis a lui aussi plaisir à vous retrouver. A vous retrouver comme on retrouve une famille, avec laquelle on partage quelque chose d'unique. Ce quelque chose qui reste de la pratique d'un métier à nul autre pareil.

Au plan lillois cette famille s'est modifiée depuis notre derniè-

re rencontre. Je tiens à saluer avec sympathie les maîtres qui ont pris récemment leurs fonctions dans la ville, ainsi que le nouvel inspecteur primaire, M. Beauguitte, qui prend en charge la nouvelle circonscription de Lille 11.

*Ce n'est pas à la place de l'autorité !*  
Notre rencontre intervient dans un contexte national qui justifie certaines inquiétudes de votre part. Certes, le nouveau ministre de l'Education nationale ne semble pas vouloir marquer son passage par de grandes réformes de fond. Sa préférence va apparemment à la politique des retouches, dont on aurait tort de sous-estimer pour autant l'importance.

On peut en effet, en agissant par petites touches, remettre en cause certains fondements de votre statut ou du fonctionnement des établissements. Derrière des décisions peut-être anodines pour le grand public se cachent deux volontés : appliquer les règles *du Vieux et du Nouveau* ~~du libéralisme~~ à l'école et réduire l'influence d'un corps ~~considéré comme majoritairement mal-pensant~~ *justant parfois de nature* ~~cardiaque~~ *libéraux et dévoués à l'objectif d'aujourd'hui* - *Porteurs aussi d'opinions qui soutiennent leur liberté*.  
*par la voie d'un autre moyen*  
*pour une autre fin*  
*avec une autre forme*  
*d'autre*  
Je ne veux pas ouvrir ici un débat politique. Seuls doivent nous guider l'intérêt des enfants et le respect des droits des travailleurs que vous êtes. L'intérêt des enfants ? Ce n'est pas le respecter que de supprimer des milliers de postes de non-enseignants, ces postes qui font la qualité des services rendus. Un remède est bien sûr suggéré : le recours au privé ! *Nous devons à sa place ! Dans l'esprit de l'autorité !*  
Ce n'est pas respecter l'intérêt des enfants que de réduire le recrutement des instituteurs. Alors que 20% des élèves de 6ème ne savent pas lire, alors qu'on souhaite retrouver 80% d'une classe d'âge en terminale, les maîtres du primaire ont plus que jamais un rôle déterminant à jouer.

Ce n'est pas respecter l'intérêt des enfants que que supprimer les détachements d'enseignants auprès des associations péri-scolaires, dont le rôle complémentaire de l'école est unanimement reconnu pour l'épanouissement des enfants.

Quant aux enseignants eux-mêmes, je pense qu'ils n'ont rien à gagner de décisions qui visent davantage à les diviser ~~et détruire~~ qu'à leur donner les moyens de leur difficile mission. Que signifie ce statut du directeur d'école ? ~~aujourd'hui~~ <sup>un peu plus</sup> A quoi de répondre hier soir / que comme membre de cette ~~communauté~~, j'ai une petite idée sur cette fonction ! ~~de laquelle~~ Quand bien même cette cause ou cause au droit de développer les choses dans les écoles ? Que dire de la suppression du corps des PEGC, dont on ne nous dit pas l'avenir ?

Quelles que soient leurs convictions, quelle que soit leur appartenance syndicale, je pense que les instituteurs ne peuvent rester indifférents aux conséquences de ces décisions et notamment à celles qui constituent une menace pour le service public. Bien sûr, une certain nombre d'entre elles sont présentées comme circonstantielles et motivées par la rigueur budgétaire. ~~Notre~~ ~~seul~~ ~~but~~ ~~est~~ ~~dans~~ ~~nos~~ ~~droits~~ ~~de~~ ~~service~~ ~~public~~ ~~de~~ ~~l'école~~ ~~de~~ ~~l'enseignement~~ ~~privé~~ ~~pas à~~ ~~chacun~~ ~~à~~ ~~chacun~~ !

Ce contexte national un peu gris ne doit pas termir le climat d'une rencontre essentiellement consacrée aux écoles lilleises. Sur ce plan, je pense que vous m'accorderez que beaucoup a été fait ces dernières années. Beaucoup a été fait dans le cadre de nos obligations, qui, pour l'essentiel, sont de vous offrir un cadre de travail correct. Beaucoup a été fait aussi au-delà, dans ce souci, permanent à Lille, d'offrir aux enfants une qualité de vie et des conditions d'épanouissement aussi bon-

nes que possible.

Sur le premier point, je veux souligner l'effort important de la Ville pour la rénovation et l'entretien des écoles publiques. Durant de longues années, la démographie nous a amené à privilégier les constructions neuves, aux dépens, je l'avoue, de la maintenance de nos vieilles écoles, dont certaines sont centenaires. *Et l'heure a battu ses pas l'abîme l'ancien*  
*fours de charbon dans cette fabrique historique. Celle date de*  
*l'époque de Jules Ferry - C'est au fond de celle-ci que*  
*la diminution des effectifs scolaires, la rigueur aussi,*  
nous ont conduit à concentrer nos efforts sur un vaste programme de petits travaux d'entretien et de transformation des établissements. Cette année, ce sont huit millions de francs qui ont été consacrés à ces travaux, qui sont autant d'améliorations de vos conditions de travail. Ce programme sera poursuivi l'an prochain, notamment par une vaste opération "peinture fraîche".

Mais la Ville de Lille, vous le savez, va bien au-delà de ce que lui impose la loi en matière scolaire. Je dirai même qu'elle est assez exemplaire sur ce plan. Combien de villes, en effet, consacrent 4500 francs en moyenne par enfant? Combien de villes offrent autant de services, autant de possibilités de loisirs ?

*Council d'Administration* ~~de la ville~~ <sup>budget</sup> ce chiffre est à cet égard éloquent : c'est celui du budget de la Caisse des écoles, qui se monte à cinq milliards de centimes et qui est subventionné pour moitié par la Ville. Une Caisse des écoles qui, confrontée elle aussi à la rigueur budgétaire et à la nécessité de faire des économies, n'en parvient pas moins, en gérant au mieux son budget, à offrir de nouvelles

perspectives aux enfants. C'est ainsi qu'après le programme de rénovation et d'insonorisation des restaurants scolaires, on va réouvrir des "cuisines directes" pour assurer de meilleurs repas. C'est ainsi que les centres d'animation de la petite enfance, les anciennes garderies, répondront toujours mieux aux besoins des familles. Deux ouvertures sont intervenues pour cette rentrée.

Natalie

à l'Ecole du  
Centenaire  
Enfin je veux citer les efforts de la Caisse des écoles en matière de classes de découverte. Le chalet de Saint-Gervais accueille 25 classes chaque année, un chiffre que je souhaite voir doubler. Quant à l'auberge de la Forêt, à Phalempin, elle pourra bientôt accueillir chaque jour 3 classes pour une journée de découverte forestière, contre une actuellement.

→ la matinée, le midi - → Ecole Millet → la nuit de l'abbé -  
Fond = pique-nique -

Tous ces efforts de la Ville visent à accompagner au mieux les enseignants dans leur mission pédagogique. Ainsi de l'augmentation considérable, cette année, des fournitures scolaires, de l'installation des onze sites informatiques, des efforts consentis en faveur des zones d'éducation prioritaires, auxquelles ont été affecté un budget spécial.

Ces efforts, qui relèvent d'une tradition dans notre ville, donnent d'autant mieux leur pleine mesure qu'ils répondent à vos besoins, à vos souhaits. Déjà, une concertation fructueuse s'est instaurée entre nous, notamment pour définir les programmes de travaux de rénovation et de transformation des écoles. Je souhaite que la coopération soit davantage la règle pour tout ce qui relève de notre intérêt commun. Je pense aux relations qui doivent exister avec le service de l'éducation, mais aussi au dialogue ininterrompu qui doit s'instaurer avec la caisse

se des écoles. Nos objectifs sont les mêmes. Nous voulons, vous et nous, faire de nos enfants des adultes libres et responsables. L'éducation, particulièrement dès le plus jeune âge, sera toujours la clé de voûte d'une telle construction. L'éducation n'est pas, vous le savez tous, le résultat du seul enseignement des connaissances. Elle est, plus subtilement, la somme d'acquis obtenus dans la famille, à l'école et dans le cadre d'activités enrichissantes qu'une collectivité est à même d'offrir. En aidant matériellement les familles - je pense aux fournitures, aux restaurants scolaires, aux garderies - en offrant des loisirs, de nouveaux champs de connaissances, la Ville joue un rôle complémentaire du vôtre qui peut être capital pour l'avenir de nos enfants. C'est dans cet esprit que nous devons travailler ensemble et intensifier notre collaboration.

→ J'aurais vos revues chaque année  
→ remercements - bonne année scolaire